

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-MATHIEU/LA MOTTE

Procès-verbal de la session ordinaire
du jeudi 26 janvier 2023 à 19h.

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Mathieu/La Motte tenue dans le local des spécialistes, le vingt-six janvier de l'an deux mille vingt-trois à dix-neuf heures.

PRÉSENCES

Mmes	Cindy Larochelle Naomie Faucher Nathalie Plourde Andréanne Lavoie	Marie-Pier Hébert Noémie Doucet Valérie Pomerleau
MM.	Mario Massé	Pascal Bellefeuille

ABSENCES

Mmes Mélanie Langlois, Marie-France Leclerc et M. Rachid Nassir El Hak

**1. ACCUEIL,
PRÉSENCE ET
VÉRIFICATION
DU QUORUM**

Le quorum est atteint. Cette assemblée est présidée par Mme Naomie Faucher.

Il est 19h00.

**2. LECTURE ET
ADOPTION DE
L'ORDRE DU
JOUR**

Mme Naomie Faucher fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-855-22 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Cindy Larochelle,
QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que
rédigé.

ADOPTÉE.

**3. ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
DU 1^{ER}
DÉCEMBRE 2022**

CE 856-22 IL EST RÉSOLU à l'unanimité,
QUE le procès-verbal du 1^{er} décembre 2022 soit adopté tel
qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE.

**4. ADOPTION
DES BUDGETS
RÉVISÉS ST-
MATHIEU/LA
MOTTE ET
SERVICE DE
GARDE**

Mme Valérie Pomerleau présentera les budgets révisés de St-Mathieu/La Motte et du service de garde au prochain CE.

5. PRÉSENTATION DU TABLEAU DES MESURES MELS

Mme Pomerleau présente le tableau des mesures MELS. Ce dernier explique qu'en fin d'année, une reddition de compte doit être faite au ministère.

CE 857-22 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Marie-Pier Hébert,

QUE le tableau des mesures du MELS pour Saint-Mathieu soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

CE 858-22 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Nathalie Plourde,

QUE le tableau des mesures du MELS pour La Motte soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

6. PRÉSENTATION PLANIFICATION ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Mme Valérie Pomerleau présente la planification pour l'éducation à la sexualité de quelques groupes. La planification est faite par l'enseignant et présentée à la direction. La maternelle 4 ans n'est pas touchée par ce projet, Il débute dès la maternelle 5 ans.

CE 859-22 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Andréanne Lavoie,

QUE la planification de l'éducation à la sexualité soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉE.

7. POINT FORMATION C.É.

Aucune.

8. SORTIES SCOLAIRES À L'EXTÉRIEUR DU VILLAGE

Mme Pomerleau présente les sorties scolaires à l'extérieur du village. Il y aura une sortie au théâtre des Eskers ainsi qu'une sortie de patinage en dehors de St-Mathieu.

CE 860-22 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Naomie Faucher,

QUE les sorties scolaires soient approuvées telles que présentées.

APPROUVÉE.

9. RAPPORTS ET POINTS EN SUIVI

Direction

a. Points en suivis.

i. Suivi service de garde lors de la semaine de relâche

Les élèves de Saint-Mathieu et de Saint -Félix vont se joindre à l'école de Saint-Joseph (± 16-17 élèves).

b. Rapport.

i. Inscription à la maternelle

Les inscriptions se terminent cette semaine.

ii. Semaine des enseignants : 5 au 11 février 2023

Si les parents ont des idées pour gâter les enseignants(es), ils peuvent les communiquer à Mme Valérie Pomerleau.

**Représentantes
des enseignantes**

a. 1^{er} cycle

i. Noël : journée pyjama et un film.

ii. Saint-Mathieu est allé à La Motte pour célébrer la retraite de M. Mario Massé.

iii. Nouvelle technicienne en maternelle 4 ans qui revient de son congé maternité.

b. 2^e cycle Aucun.

c. 3^e cycle Aucun.

**Suivi du comité
de parents**

a. Aucun

10. CORRESPONDANCE Le rapport annuel.
REÇUE

**11. QUESTIONS
DU PUBLIC**

Aucune.

12. VARIA

- L'eau potable dans l'école, faire le suivi aux ressources matérielles auprès de Francis Audet et/ou Ignace Speybrouck.
- Le reste du budget du CE pour les frais de déplacement pourrait servir à faire des bourses à des élèves émérites.

**13. LEVÉE DE
L'ASSEMBLÉE**

CE-861-22 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Noémie Doucet,
QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20h00.

Naomie Faucher, présidente

Mélanie Langlois, secrétaire